

### UN MAILLAGE CO-CONSTRUIT À L'AIDE D'ATELIERS DE TRAVAIL PARTICIPATIFS

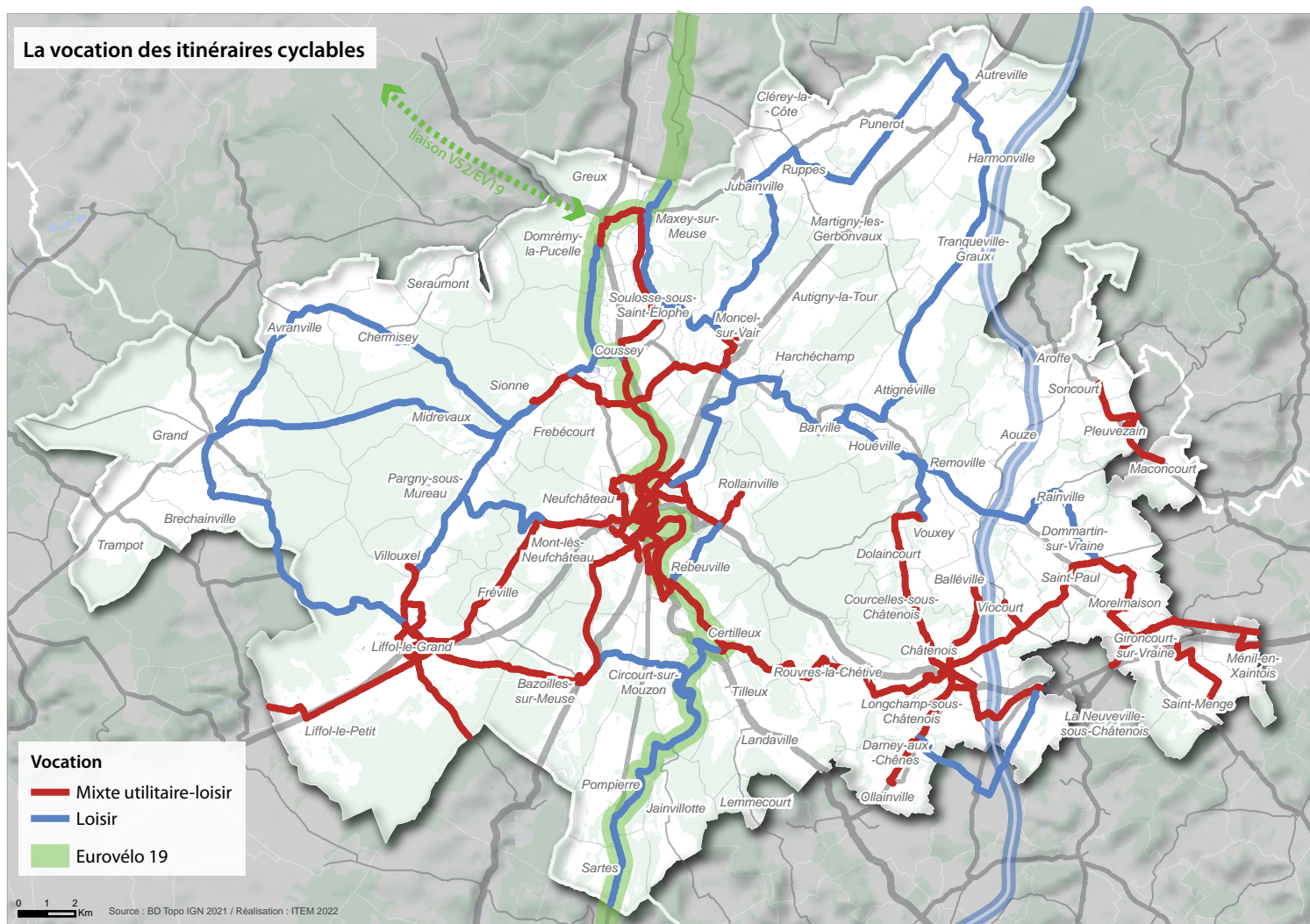
L'objectif du Schéma est de constituer un maillage de liaisons douces cohérent à l'échelle de la CCOV. Pour ce faire, deux ateliers de définition du maillage cyclable réunissant les communes, les partenaires institutionnels et les acteurs associatifs ont permis de déterminer :

- >> Des liaisons intercommunales présentant un potentiel cyclable utilitaire (travail, achat...);
- >> Des liaisons desservant les principaux équipements et pôles générateurs (collèges, ZAE,...);
- >> Des itinéraires internes à Neufchâteau pour mailler le pôle principal;
- >> Des connexions en rabattement vers La Meuse à Vélo (Eurovélo 19);
- >> Des liaisons pour irriguer plus finement le territoire.

### UN RÉSEAU CYCLABLE DE 319 KM POUR IRRIGUER LE TERRITOIRE

#### Un réseau conçu pour des déplacements vélo du quotidien et de loisir

- >> 165 km de liaisons à vocation utilitaire et mixte, support des déplacements du quotidien.
- >> 154 km pour une pratique de loisir (découverte du territoire).



## La définition des aménagements à réaliser

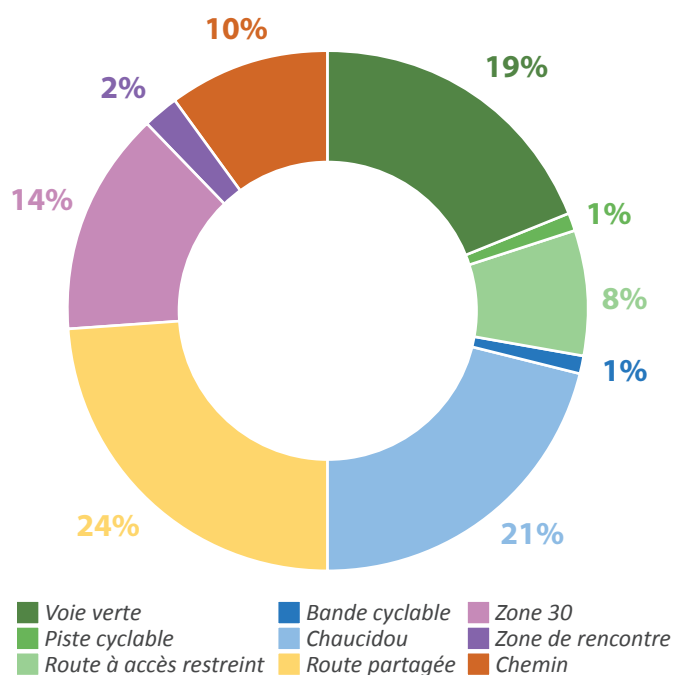
Sur les 165 km du maillage à vocation utilitaire :

- >> 10 km s'appuient sur des aménagements existants de qualité ;
- >> 71 km s'appuient sur des routes ou des chemins qui ne nécessitent pas d'aménagement lourd ;
- >> 84 km d'aménagements sont à reprendre ou à réaliser.

**Aménager un itinéraire vélo, ce n'est pas réaliser que des pistes cyclables. Il s'agit d'utiliser tout un panel d'aménagements cyclables cohérents au regard du contexte et du profil de la voirie.**

Dans le cadre de ce Schéma des mobilités douces, des préconisations d'aménagements ont été proposées. Il s'agit d'avis techniques susceptibles d'évoluer lors de la phase de réalisation au regard des contraintes techniques identifiées lors des études avant travaux, des moyens financiers et des choix de la collectivité.

Typologie des aménagements cyclables préconisés sur le maillage à vocation utilitaire



## Un coût global estimé à 7,8 millions d'€ représentant une vision à long terme

Sur la base des aménagements envisagés par tronçon, un chiffrage estimatif a été réalisé en intégrant les aménagements de l'ensemble du maillage, le traitement de 20 intersections délicates et la mise en place du jalonnement dédié aux cycles.

**Le coût global de réalisation représente un investissement de 7,8 M€ sur l'ensemble de la CCOV** (dont la moitié des coûts sont concentrés sur les 3 polarités de Neufchâteau, Liffol-le-Grand et Châtenois). La mise en œuvre de cette stratégie cyclable s'appuiera sur la mobilisation de financements extérieurs, la mutualisation des travaux d'aménagement des gestionnaires de voirie...

Détails des coûts	Maillage utilitaire	Maillage loisir	Total
Aménagement du linéaire	7,3 M€	- €	7,33 M€
Traitement des intersections	113 k€	- €	113 k€
Installation du jalonnement	184 k€	158 k€	342 k€
<b>Total</b>	<b>7,6 M€</b>	<b>158 k€</b>	<b>7,8 M€</b>

Pour accompagner le développement de la pratique du vélo, des services et actions de communication seront déployés. Ces actions s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Mobilité Simplifié réalisé en parallèle par la CCOV.

